

CANAL DE GIVRY

Représenté par :

Les amis du canal de Givry

Président : Paul De HAUT

Siège social: A Givry, 10, levée de la Loire – COURS les BARRES - 18320.

Contact : **06 50 64 80 83**

Motivations :

Pour réaliser son objet, l'association se propose de :

- recevoir et gérer toute aide matérielle et/ou intellectuelle, recueillir des fonds par toute forme légale en vigueur ou à venir, pour la réalisation de son objet.
- organiser et/ou participer à toute manifestation répondant à son objet, ou en permettant le financement.
- vendre les biens et/ou les services qu'elle produit.

Présentation du Canal de Givry :

Ce canal de navigation dit "**canal de jonction de Givry**" long de 2.377 mètres, permettait de circuler par voie d'eau entre le canal latéral à la Loire et le fleuve lui-même après qu'il ait reçu les eaux de son affluent, l'Allier, quelques kilomètres en amont, au "Bec d'Allier".

Le petit canal est enjambé par 3 ponceaux (petits ponts) réhabilités au cours du XX^{ème} siècle.

Situé sur la commune de Cours-les-Barres (Cher 18) à la hauteur de Fourchambault (Nièvre 58), on y accède par l'écluse de Crille (24 bis).

Les autres jonctions permettant le passage en Loire étant celles de Decize, Saint-Thibault et de Mantelot à Châtillon/Loire.

Le canal de jonction de Nevers est devenu une impasse, suite à la transformation de l'écluse de Loire en piscine, en activité jusqu'en 2010.

L'histoire du canal de Givry est intimement lié à celle du canal Latéral à la Loire et aux établissements métallurgiques de Fourchambault installés en rive droite de celle-ci.

En effet, le propre d'un canal de jonction est de servir de liaison à deux voies d'eau existantes ; l'une est l'oeuvre du génie civil de l'homme tandis que l'autre est naturelle. Ce sont les forges de Fourchambault et l'énorme potentiel industriel qu'elles représentaient, qui furent décisives pour convaincre Napoléon III de faire percer "Le Petit Canal".